Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 029-212901433-20251218-4CESS-DE

ASSOCIATION FONCIERE DE REMEMBREMENT DE MAHALON (Finistère)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DE L'A.F.R.

Nombre de conseillers : 15
. en exercice : 15
. présents : 9
. votants : 9

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit décembre, à onze heures, le Comité Syndical de l'A.F.R. de MAHALON (Finistère), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de M. Bernard LE GALL, Maire et Président.

Date de convocation : 10 décembre 2025.

Présents : Bernard LE GALL, Didier LORET, Claude PERHIRIN, Éric CLAQUIN, Bernard VIGOUROUX, Henri SAVINA, Yves CARIOU, René SOUBEN, Didier SAVINA, Henri PICHAVANT.

Absents : Mickaël DUQUESNE, Dominique LE GALL, Joël LUCAS, Alain NORMANT, Benoît BRENEOL.

Secrétaire de séance : Éric CLAQUIN

N'a pas pris part au vote : Éric CLAQUIN

4-CESSION CHEMIN D'EXPLOITATION à M. CLAQUIN Éric

Monsieur le Président de l'AFR fait part à l'assemblée le souhait de Monsieur CLAQUIN Éric domicilié à 1, Ty-Treudic à Mahalon, d'acquérir le chemin d'exploitation cadastré ZP 31 situé à Penfrat en échange d'une partie de la parcelle ZP88 située à Rulan à Mahalon.

Après avoir entendu M. le Président et délibéré, les membres de l'AFR de Mahalon:

- décident de céder à Monsieur CLAQUIN Éric ci-dessous désigné le chemin d'exploitation cadastré ZP 31 au prix de 0,10 € le m² en échange d'une partie de la parcelle ZP88 située à Rulan à Mahalon.

Fait et délibéré à Mahalon, le 18 décembre 2025.

A Mahalon, le 22 décembre 2025.

Le Président,
Bernard LE GALL

ASSOCIATION FONCIERE DE REMEMBREMENT Commune de MAHALON